

Le 20 avril 2018, après beaucoup de temps perdu et le rejet de l'accord proposé sur les augmentations salariales pluriannuelles, Jean Marc Janailac engage sa responsabilité dans une consultation.

Face à une mobilisation qui ne faiblit pas, malgré les pressions et intimidations sur le terrain, ainsi que les tentatives de division et de déstabilisation, la Direction oppose à une revendication légitime la menace du départ de Jean Marc Janailac.

La seule réponse à une demande de rattrapage de l'absence d'augmentation générale depuis 2011 a été d'imposer **une négociation pluriannuelle** qui n'est aucunement une revendication des syndicats en grève. Il est fait référence à un pacte de croissance. Or, nous constatons malheureusement qu'elle se fait principalement à l'extérieur d'Air France jusqu'à présent.

**La dette a été largement réduite et la situation est en nette amélioration. Les membres du Comex l'ont fêté grassement l'année dernière en s'augmentant de 17%.**

## **Nous réclamons notre dû !**

**Curieusement, il n'y a pas de problème de coûts pour les salaires des dirigeants ou pour leurs primes de départ exorbitantes !**

Cet accord n'est pas suffisamment contraignant et adapté. Loin de répondre à un rattrapage, il ne garantit même pas une augmentation générale minimale pour les 3 ans à venir !

## **FO APPELLE À VOTER MASSIVEMENT**

# **NON**

**À LA CONSULTATION OUVERTE DU 26 AVRIL AU 4 MAI 2018**

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général